

## *De quoi l'innovation fut-elle le nom ?*

*Avant de décider d'une innovation, pose-toi quatre questions : Cette innovation, pour ce qui me concerne, sera-t-elle profitable ou nuisible ? Serai-je capable de l'imposer ? Est-elle en accord avec ma qualité ? Ai-je l'estime de ceux qu'elle va toucher ?*

Jules Mazarin, *Bréviaire des politiciens* (1684).

En ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, l'innovation semble devenue l'horizon indépassable de la recherche dans le monde entier. Jamais le terme n'a été aussi répandu, sa fréquence dans les publications en langues anglaise et française n'ayant cessé de croître depuis la seconde Guerre mondiale<sup>1</sup>. Cette montée en puissance est d'autant plus significative pour le monde de la recherche qu'elle s'est aussi opérée dans les discours à valeur normative. Alors qu'en 1974, un rapport de la *National Science Foundation*<sup>2</sup> estimait contreproductive l'utilisation du terme « innovation » en raison de son équivocité, les politiques de recherche sont désormais définies exclusivement au nom de cette notion<sup>3</sup>. Pour ne prendre qu'un exemple, la Commission européenne s'était fixé en 2010 l'objectif de développer une « Union de l'innovation » pour 2020. Le document de référence, *Europe 2020*, affirme ainsi d'emblée que la compétitivité, l'emploi et le niveau de vie du continent européen dépendent principalement de sa capacité à promouvoir l'innovation, celle-ci étant « également le meilleur moyen dont nous disposons pour résoudre les principaux problèmes auxquels notre société est confrontée et qui, chaque jour, se posent de manière plus aigüe, qu'il s'agisse du changement climatique, de la pénurie d'énergie et de la raréfaction des ressources, de la santé ou du vieillissement de la population »<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Selon N-gram, le nombre d'occurrences d'« innovation » dépasse celui d'« invention » à partir des années 1970 en anglais et des années 1980 en français.

<sup>2</sup> Robert Roberts et Charles Romine, *Investment in Innovation*, Kansas City, Midwest Research Institute, 1974, p. 4.

<sup>3</sup> L'historien Benoît Godin souligne que « ce qui était appelé une politique scientifique dans les années 1960 devint une politique scientifique et technologique dans les années 1970, puis une politique d'innovation dans les années 1990. » (Benoît Godin, « Innovation: the History of a Category », 2008, p. 41). Nous traduisons.

<sup>4</sup> *Initiative phare Europe 2020 : Une Union de l'innovation*, Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions, Bruxelles, 2011, p. 2.

Présentée comme la panacée, et apparaissant plus de 300 fois en seulement 50 pages, l'innovation n'est définie nulle part. Sa signification est tenue pour acquise, évidente. Pourtant, on peut se demander si ces nombreuses occurrences renvoient toujours à la même signification : ici, l'innovation semble désigner le résultat des recherches des scientifiques, là, leur mise sur le marché, plus loin, les transformations induites dans les sociétés et, pour finir, l'objectif qui oriente l'ensemble du processus. Il y a là une énigme : comment autant d'efforts de recherche et de coordination de la recherche peuvent-ils être justifiés par une notion dont le sens demeure, à la réflexion, aussi équivoque que nimbé d'incertitudes ? Tout se passe comme si l'appel à innover était d'autant plus efficace et impératif que le sens de l'innovation demeure vague et implicite. Cela expliquerait-il qu'aucun cadre théorique ne soit fixé ? Notre recherche est née de ce paradoxe : l'innovation est une notion d'autant plus agissante qu'elle est mal définie.

Peut-être est-il illusoire de vouloir définir d'emblée l'innovation comme un concept qui vaudrait par sa valeur référentielle, alors qu'elle constitue avant tout un *mot d'ordre*. La référence à l'innovation ne vise pas à décrire une réalité mais à orienter ou à réorienter l'action d'une myriade d'acteurs de la recherche. Ce qui confère une unité de style, sinon une cohérence, à tous les discours promouvant l'innovation est donc à chercher ailleurs que dans un cadre théorique unifié, c'est leur orientation : ils ont en commun de valoriser la nouveauté face à des réalités obsolètes ; ils établissent une solidarité indissoluble entre la créativité intellectuelle et la création de nouveaux objets techniques ; ils réclament l'apparition d'individus héroïques – les innovateurs – aux qualités exceptionnelles et peut-être contradictoires<sup>5</sup> ; ils se livrent, enfin, à une apologie de la prise de risque. En somme, l'innovation désigne la recherche audacieuse, par des individus pionniers, d'un avenir radieux qui rompt avec l'héritage du passé.

Pour dépasser les biais conceptuels et les postures unilatérales d'embrassement ou de rejet de cette rhétorique, il importe de comprendre ce que l'innovation peut « vouloir dire » dans le monde de la recherche, ce qu'elle nomme. Non pas en cherchant le sens de l'innovation comme s'il s'agissait d'une essence éternelle, mais en procédant à une « accommodation » conceptuelle, c'est-à-dire par une comparaison méthodique des significations que l'innovation revêt dans différents contextes historiques et théoriques – ce que Bachelard appelait établir le « profil épistémologique » d'une notion<sup>6</sup>. Pour cela, nous nous proposons, d'abord, de prendre du recul et d'élargir l'horizon historique des significations possibles de l'innovation. Nous en

---

<sup>5</sup> Erwan Lamy, « La pensée gestionnaire de l'innovation et son enseignement » in Yvan Sainsaulieu et Arnaud Saint-Martin (éds), *L'Innovation en eaux-troubles. Sciences, technologies, idéologies*. Paris, Le Croquant, 2017, p. 111-129.

<sup>6</sup> Gaston Bachelard, *La Philosophie du non*, Paris, Presses universitaires de France, 1975 (1940), p. 43. Voir aussi Vincent Bontems, *Bachelard*, Paris, Les Belles Lettres, 2010, p. 111-118.

reviendrons aux origines politiques oubliées de la notion d'innovation à la Renaissance. Ce changement de référentiel historique d'analyse permettra d'examiner des acceptions contrastées qui éclairent la singularité et l'ambiguïté actuelles des discours sur l'innovation.

\*

On emploie de nos jours le mot innovation pour désigner tout à la fois l'action de créer, la chose créée et la valeur de cette nouveauté. L'innovation est alors conçue implicitement comme un processus allant d'une idée à sa valorisation en passant par la réalisation d'un objet. Cette acception est récente. En latin, « *innovare* » signifiait « revenir à » ou « remettre à neuf » et l'idée de la restauration d'un état originel s'est longtemps conservée dans la théologie avec le mot « *innovo* »<sup>7</sup>. En bas latin, en revanche, le sens du verbe *innovare* devint « renouveler », au sens de remplacer par autre chose de neuf ou de nouveau. C'est dans le sens d'introduire du neuf dans quelque chose que le terme « innovation » est adopté en langue romane au XIII<sup>e</sup> siècle, par les juristes, pour désigner l'ajout d'une clause nouvelle à un contrat déjà établi<sup>8</sup>. Le verbe reste transitif (« on innove quelque chose ») jusqu'à ce que Calvin l'emploie, en 1541, pour signifier « créer des choses nouvelles » sans préciser lesquelles. L'innovation ne désigne encore que l'action d'innover et il faudra attendre le XVIII<sup>e</sup> siècle pour que l'innovation en vienne, par métonymie, à signifier aussi le résultat de l'action, la chose créée. Mais, en dehors de l'usage juridique neutre, le terme sera surtout employé de façon *péjorative* jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

La citation suivante illustre et explique cette connotation négative du terme innovation (ici à l'âge classique) qui est devenue si contre-intuitive pour nous :

Sans doute, en fait de religion, toute tentative d'innovation est odieuse : chacun croit sa religion instituée par Dieu même, qui ne saurait se tromper ; et dès lors on croit qu'il ne peut y être fait aucun changement, si ce n'est en mal. Pour la philosophie, c'est tout autre chose : on avoue que l'homme n'en a encore qu'une connaissance très imparfaite, qu'elle est susceptible de nombreux perfectionnements : il est donc glorieux ici de se placer au rang des novateurs.<sup>9</sup>

---

<sup>7</sup> Benoît Godin, « A conceptual history of innovation » in Harald Bathelt, Patrick Cohendet, Sebastien Henn et Laurent Simon (dir.), *The Elgar Companion to Innovation and Knowledge Creation*, Cheltenham, Edward Elgar, 2017, p. 26.

<sup>8</sup> Alain Rey (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*, Tome 2, Paris, Larousse, 2006, p. 1840.

<sup>9</sup> René Descartes, Lettre de René Descartes à Gisbert Voet : nouvelle édition augmentée, Paris, Arvensa Éditions, 2015, p. 27.

Répondant aux accusations d'un théologien partisan de l'aristotélisme, René Descartes assume sa rupture avec la scolastique et revendique même la nouveauté de sa pensée. Mais il n'en craint pas moins d'être jugé à l'aune de l'innovation, une notion religieuse apparentée à l'hérésie. Ainsi, le mot innovation apparaît rarement de manière innocente : il fait souvent partie d'un arsenal polémique. Simplement, alors qu'il était stigmatisant à l'âge classique, il est devenu laudateur à notre époque.

Nicolas Machiavel emploie le terme innovation dans *Le Prince* (1532), écrit considéré aujourd'hui comme philosophique mais qui se voulait une contribution à l'art de gouverner. Ses analyses ne visent, d'ailleurs, pas tant à définir l'innovation – elle désigne la transformation des institutions politiques – qu'à encadrer sa pratique. Ainsi, considérant les avantages, pour un prince, d'hériter d'une principauté qui est de longue date sous la domination de sa lignée, Machiavel souligne que le risque d'y perdre le pouvoir est d'autant plus faible que la possession est ancienne : « Et l'ancienneté et la continuité du pouvoir effacent la mémoire et les causes des innovations, étant donné que le précédent sur lequel tout changement doit s'appuyer fait défaut. »<sup>10</sup> L'innovation est donc identifiée à l'instabilité politique qu'il faut conjurer. Toutefois, la seconde mention précise, au contraire, une condition de son succès : « Afin de bien raisonner à ce sujet, il faut considérer si les innovateurs tiennent leur pouvoir d'eux-mêmes ou dépendent des autres, c'est-à-dire si, pour conduire leur entreprise, ils s'en remettent à la prière ou s'ils ont moyen de contraindre. » Prolongeant cette piste de réflexion, Machiavel donne en exemple les actions de César Borgia comme stratège ayant réussi en innovant. La perspective s'est renversée : si le prince installé de longue date doit se prémunir contre toute innovation, celui qui s'empare d'un État peut et doit, au contraire, innover pour asseoir son pouvoir.

Les occurrences suivantes compliquent ce schéma en faisant dépendre l'opportunité d'innover non seulement de la position de l'agent mais aussi des circonstances. Examinant la conduite que doit adopter un prince parvenu au pouvoir par des moyens illégitimes (« par scélératesse »), Machiavel conseille « de déterminer toutes les cruautés qu'il juge nécessaire de commettre et de les accomplir d'un seul coup, afin qu'il n'ait plus à y revenir chaque jour, et qu'en se gardant de toute innovation, il rassure les esprits et puisse les gagner par ses bienfaits. » Le prince scélérat ne doit pas hésiter à innover quand il accède au pouvoir, puis il doit s'en abstenir pour s'y maintenir. Or, Machiavel loue, pourtant, la stratégie de Ferdinand d'Aragon qui sut patienter longtemps avant de monter sur le trône : « il était en paix, et ne craignait point d'être

---

<sup>10</sup> Le recours de Machiavel au champ sémantique de l'innovation (« *innovazioni* », « *innovatori* », « *innovare* » et « *innovando* ») passera inaperçu du lecteur francophone car ces termes sont rarement traduits littéralement. C'est la raison pour laquelle nous avons retraduit nous-mêmes tous les passages concernés (Cf. Annexe 1).

contrecarré, quand la guerre occupait l'esprit de tous les barons de Castille, si bien qu'ils ne pensaient pas à innover ; lui, pendant ce temps, gagnait en renommée et prenait sur eux un ascendant dont ils ne s'aperçurent point. » Dans la compétition les opposant à Ferdinand, les barons de Castille ont laissé passer leur chance parce qu'ils n'ont pas innové à temps, et c'est lui qui innove enfin en montant sur le trône quand ils ne sont plus en mesure de s'y opposer.

La clef de ces conseils apparemment contradictoires est donnée au chapitre XXV : « De la fortune ». Machiavel y explique que le prince a le choix entre agir de manière circonspecte, pondérée, sans heurter les us ni créer d'alarme parmi ses sujets, et agir de manière audacieuse, impétueusement, afin de prendre par surprise l'ascendant sur le peuple ou ses rivaux. Cette seconde manière intègre le fait d'innover. Or, l'opportunité d'agir selon l'une ou l'autre manière dépend des circonstances. Comme les hommes s'obstinent à suivre la méthode qui leur a réussi lors même qu'il conviendrait de s'en écarter, ils sont condamnés à subir des revers de fortune, celui qui n'innove jamais comme celui qui innove sans cesse. Machiavel concède, certes, une préférence pour la manière fougueuse, mais il serait absurde de conseiller inconditionnellement d'innover dans son schéma de pensée. C'est la raison pour laquelle il donne en exemple des princes (César Borgia et Ferdinand) qui ont su changer de méthode en fonction du temps.

*Le Prince* mobilise un concept d'innovation amoral et relatif : certains ont à y gagner, d'autres à y perdre. L'innovation n'en demeure pas moins synonyme de troubles dans l'État. Au royaume de France, conformément à ce que Machiavel indique à propos des principautés établies de longue date, elle est considérée comme un péril dont il faut se garder. Dans ses *Essais* (1588), Michel Eyquem de Montaigne écrit en ce sens :

Rien ne presse un État que l'innovation : le changement donne seul forme à l'injustice et la tyrannie. Quand quelque pièce se démanche, on peut l'étayer : on peut s'opposer à ce que l'altération et corruption naturelle à toutes choses ne nous éloigne trop de nos commencements et principes : mais entreprendre à refonder une si grande masse, et à changer les fondements d'un si grand bâtiment, c'est à faire à ceux qui pour dégrasser effacent, qui veulent amender les défauts particuliers par une confusion universelle et guérir les maladies par la mort.<sup>11</sup>

Sans doute gardait-il en mémoire les guerres de religion consécutive à la Réforme, puisqu'il conserve ici à l'innovation le sens péjoratif qu'il revêt dans le discours religieux en général et catholique en particulier. Dans sa réflexion sur la vanité, la visée moralisatrice manque de la souplesse machiavélique permettant d'envisager les conditions de l'opportunité d'innover.

---

<sup>11</sup> Michel Eyquem de Montaigne, *Essais*, livre III, chapitre IX « De la vanité », Paris, Flammarion, 2008, p. 951.

\*

Il en va autrement chez Francis Bacon (1561-1626), dont les *Essays or Counsels, Civil and Moral*, parus en 1625, s'inscrivent pourtant dans le même registre moral et politique. S'il préconise, lui aussi, d'employer nos efforts à résister au passage du temps, le baron de Verulam s'efforce, dans « *On innovations* »<sup>12</sup>, de désarmer l'opposition de principe à l'innovation, tout en appelant à encadrer sa pratique par une tempérance avisée. Il propose, pour commencer, une analogie entre l'innovation et un nouveau-né mal conformé, cela afin de susciter un regard indulgent. Puis, il souligne la difficulté des commencements : « tout comme ceux qui attirent en premiers l'honneur sur leur famille sont habituellement plus dignes que la plupart de ceux qui réussissent, il en va de même avec le premier précédent (s'il est bon) qui est rarement atteint par imitation. » La différence entre cet argument et celui que l'on trouvait déjà chez Machiavel (sur la facilité de prolonger ce qui existe déjà) est que la réflexion de Bacon est intégrée à une conception du temps toute différente et plutôt similaire à celle de Montaigne et des Anciens, à savoir celle d'un temps inexorablement *corrupteur*. Dans cette perspective d'une inéluctable dégradation, l'innovation est bonne ou mauvaise selon qu'elle compense ou aggrave l'effet du temps, ce que Bacon explicite par une analogie avec la médecine :

Certainement, chaque médicament est une innovation, et celui qui ne s'applique pas de nouveaux remèdes doit s'attendre à de nouveaux maux ; car le temps est le plus grand innovateur, et si le temps, bien sûr, change les choses pour le pire, et que la sagesse et le conseil ne les modifient pas pour le meilleur, quelle sera la fin ?

Le temps jouant contre nous, celui qui se refuse à innover concourt à sa propre perte. Le recours à l'innovation n'est donc pas seulement souhaitable mais indispensable. Constatant, néanmoins, la défiance de ses contemporains à l'égard de la nouveauté, Bacon l'explique par le fait que les choses établies de longue date, qu'elles soient bonnes ou mauvaises, se sont ajustées entre elles, « tandis que les nouvelles pièces ne s'insèrent pas aussi bien ; et bien qu'elles aident par leur utilité, elles ne laissent pas de troubler par leur étrangeté (*inconformity*). » Il poursuit son raisonnement en comparant l'innovation à une étrangère qui est « davantage scrutée et moins favorisée » que les personnages familiers, ce qui explique

---

<sup>12</sup> Les premières traductions françaises rendaient « *innovation* » par « nouveauté ». Les plus récentes traduisent littéralement, mais nous ont semblé déformer l'argumentation de Bacon, si bien que nous l'avons aussi retraduit entièrement. (Cf. Annexe 2).

l'asymétrie des jugements portées sur elle : « tout ce qui est nouveau est imprévu, et même s'il amende certains et s'associe à d'autres, et que celui qui y trouve secours le tient pour une fortune, il en remercie le temps, quand celui qui est blessé d'un tort l'impute à son auteur. » Si Bacon recommande d'innover avec modération, graduellement et insensiblement, c'est que, d'une part, il justifie le recours à l'innovation en tant qu'il est proportionné à la lente corruption du temps, mais aussi, d'autre part, parce que la prudence recommande à l'innovateur de ne point trop attirer l'attention sur soi.

Par un art consommé du balancement et de la pondération, Bacon parvient à rompre la symétrie entre le risque d'aggraver la situation et le danger certain de la laisser se dégrader. Il reconnaît certes, à l'instar de Montaigne, qu'il faut se garder de toute innovation d'importance en politique, mais il ménage en même temps la possibilité d'une mise en œuvre graduelle. Cette stratégie permettrait d'accoutumer la société au changement et de corriger, au fur et à mesure, d'éventuels effets indésirables. Cette position réformiste est sans doute teintée de calvinisme<sup>13</sup>, tout comme le conservatisme de Montaigne était empreint de catholicisme, mais elle manifeste, d'abord, comme chez Machiavel, l'intention de détacher l'innovation des préjugés religieux et culturels. Au-delà de la référence finale à la sagesse des Écritures, la conclusion de ce court chapitre consacre un usage indéterminé, ni religieux ni seulement politique, de l'innovation.

\*\*

L'examen de ces origines politiques oubliées de la notion d'innovation nous permet de baliser son spectre sémantique à l'âge classique : la signification de l'innovation dépend alors de la représentation du temps où elle s'intègre et des fins qui lui sont assignées. Machiavel s'adresse à un prince qui doit agir dans un temps désorienté et fluctuant, c'est-à-dire livré à la Fortune (« en régime d'incertitudes » dirait-on sans doute de nos jours), pour prendre ou conserver le pouvoir. L'innovation est une action violente et ponctuelle dont l'opportunité dépend de son adéquation avec le but (conserver ou renverser le pouvoir) et avec la conjoncture (favorable ou défavorable au changement). En revanche, Bacon suppose le temps orienté vers le pire et, par conséquent, privilégie une seule fin : y résister pour assurer la stabilité, voire le « progrès » (une notion qu'il a inventée). On peut contrecarrer et même renverser l'effet du temps par l'innovation, à condition d'agir de manière graduelle et insensible. Voilà donc deux

---

<sup>13</sup> John Gascoigne, « The religious thought of Francis Bacon » in Carole Cusak et Christophe Hartley (dir.), *Religion and Retributive Logic: Essays in Honor of Garry W. Trompf*, Leiden, Brill, 2010, p. 209-228.

pensées qui, suivant le même principe de prudence (conformer son action au temps), conçoivent l'innovation de façon fort différente et préconisent deux stratégies diamétralement opposées.

Si l'on réinterprète cette tension originelle à la lumière des conceptions modernes, Machiavel semble un précurseur de l'innovation « de rupture » tandis que Bacon serait un partisan de l'innovation « incrémentale ». Ils ont en commun, cependant, le fait de *conditionner l'opportunité d'innover*. L'irruption de nouveauté dans le présent n'est en elle-même, ni bonne ni mauvaise, elle le devient selon qu'elle modifie la situation pour le meilleur ou pour le pire.

À cet égard, les réflexions de Machiavel résonnent de façon intempestive dans l'horizon contemporain. L'idée qu'une lignée ancienne a plus de chances de durer qu'une plus récente paraît, en particulier, opposé à l'esprit de notre époque. Elle possède, néanmoins, un équivalent actuel avec l'argument de l'« effet Lindy »<sup>14</sup> : une technologie ancienne a plus de chances de durer qu'une innovation récente car elle a montré sa robustesse face aux aléas historiques et à la concurrence. L'analogie n'est pas parfaite : Machiavel insiste sur l'absence de fragilité interne des institutions, tandis que l'effet Lindy souligne plutôt la résistance à des perturbations externes. La nécessité de contraindre plutôt que de prier pour imposer une innovation pourrait aussi évoquer certaines analyses de l'obsolescence forcée : le disque laser fut imposé par l'arrêt coordonné de la production des disques en vinyle. Ces analogies demeurent cependant anecdotiques.

Le texte de Bacon résonne, lui, de façon plus troublante. Son raisonnement sur l'étrangeté (de ce qui ne s'intègre pas encore harmonieusement au système hérité du passé) pourrait s'écrire aujourd'hui à propos des nouvelles technologies. La question du filtre culturel auquel sont soumises les innovations confère au philosophe un rôle de médiateur entre l'innovation et la société. Dans *Du Mode d'existence des objets techniques*, Simondon compare aussi la machine à une étrangère pour expliquer le « misonéisme »<sup>15</sup> de la culture. Toutefois, il estime que ce n'est pas tant la nouveauté en tant que telle qui est redoutée par la société que l'étrangeté proprement technique, c'est-à-dire le fait que la machine soit un être dont le fonctionnement échappe aux règles sociales. Cela effraie d'autant plus que ce fonctionnement est méconnu et

---

<sup>14</sup> En 1964, le critique musical Albert Goldman écrivit un article dans *The New Republic* où il rapportait la martingale des habitués de la pâtisserie *Lindy* d'après laquelle plus la fréquence d'apparition d'un artiste était élevée plus sa carrière serait longue. Le mathématicien Benoît Mandelbrot appela « loi de Lindy » une régularité statistique liant proportionnellement l'espérance de vie de l'activité productive d'un artiste ou d'un chercheur à la durée déjà écoulée de sa production. Ensuite, Nassim Taleb désigna par « effet Lindy » l'hypothèse que les institutions et les croyances anciennes ont plus de chance de persister que d'autres plus récentes car elles ont démontré leur robustesse. Cf. Nassim Taleb, *Jouer sa peau. Asymétries cachées dans la vie quotidienne*. Paris, Les Belles Lettres, 2018, p. 199-215.

<sup>15</sup> Gilbert Simondon, *Du Mode d'existence des objets techniques*, Paris, Aubier, 2012, p. 10 : « Le misonéisme orienté contre les machines n'est pas tant haine du nouveau que refus de la réalité étrangère. Or, cet étranger est encore humain, et la culture complète est ce qui permet de découvrir l'étranger comme humain. De même, la machine est l'étrangère ; c'est l'étrangère en laquelle est enfermé de l'humain, méconnu, matérialisé, asservi, mais restant pourtant de l'humain. »



que la valeur culturelle de la machine n'est pas reconnue dans la société. Or, Bacon ne s'intéresse pas à cette étrangeté technique, son raisonnement porte sur la nouveauté en général.

C'est la généralité de sa rhétorique que nous reconnaissons dans de nombreux rapports sur les « enjeux éthiques et sociétaux » de l'innovation qui soulignent la fragilité et l'immaturation des nouvelles technologies devant donc être surveillées durant leur jeunesse turbulente. La reconnaissance des incertitudes inhérentes à toute innovation contrebalancée par la certitude que le risque est encore plus grand de ne jamais innover est une figure obligée des écrits sur l'« innovation responsable ». Il serait facile de retrouver d'autres arguments analogues dans les analyses des relations « science-société ». Selon nous, cela tient probablement moins au fait que Bacon aurait anticipé les enjeux de la situation technologique actuelle qu'au fait que ses arguments sont applicables à n'importe quelle nouveauté. De nos jours, rappeler la nécessité d'une réflexion éthique préalable au choix entre les possibilités offertes par l'innovation est toujours au cœur de la rhétorique visent à favoriser l'acceptabilité des nouvelles technologies.

L'actualité de l'argumentation de Bacon tient sans doute aussi au fait qu'il tenait le temps pour son ennemi. Faire face à la montée inexorable du danger n'est-ce pas le contexte implicite qui sous-tend le mot d'ordre de l'innovation dans le programme « Europe 2020 » ? Certes, l'innovation est une promesse de richesse et de bien-être, mais elle est aussi devenue urgente afin de relever des défis écologiques et sociaux se posant « chaque jour avec plus de gravité ». La tonalité alarmiste du discours sur l'innovation exprime une angoisse face à l'avenir qui rappelle la métaphysique pessimiste de Bacon. Cette métaphysique est opposée à celle de Machiavel, pour qui le temps était un élément que la Fortune oriente à sa guise. Pourtant, c'est l'innovation révolutionnaire – la percée décisive (« *a breakthrough* ») – qui est sans cesse invoquée et réclamée dans les textes d'orientation de la recherche. La tension originelle entre les conceptions machiavélienne et baconienne de l'innovation dévoile donc une contradiction du discours contemporain sur l'innovation : l'étrange promesse qu'une rupture technologique sera assimilée sans heurt par le corps social.

Vincent Bontems  
(Larsim-CEA, CGS-Mines ParisTech)